

APPEL À TÉMOIGNAGES : PRATIQUES MANAGÉRIALES ABUSIVES AU SEIN DE L'IMPRIMERIE AUTAJON ATLANTIQUE (GRADIGNAN)

Le Syndicat du Livre de Bordeaux (Filpac CGT) lance un appel à témoignages concernant les pratiques managériales abusives au sein d'AUTAJON Atlantique, imprimerie de Gradignan.

Depuis plusieurs mois, nous constatons une multiplication d'incidents sérieux dans cette imprimerie : licenciements contestables, pressions sur les salariés, cas de burn-out... Ces agissements répétés ont instauré pour certains un climat de travail délétère poussant également à des démissions.

Face à cette situation inacceptable, l'isolement ne peut être la solution il faut ensemble, briser le silence et faire respecter le droit et les personnes.

Cet appel s'adresse en priorité aux salariés de l'entreprise (actuels ou anciens), mais il est également ouvert à tout client, fournisseur ou partenaire de cette imprimerie ayant été témoin de tels abus. Chaque témoignage compte pour faire bouger les choses !

Nous avons déjà collecté un nombre important de témoignages et d'éléments concrets qui interrogent grandement sur le management et l'adéquation de l'accord temps de travail actuel et de ses avenants face à la dégradation des conditions de travail et à la montée des risques psychosociaux. Le syndicat a donc officiellement dénoncé ces accords en ce mois de juillet et exigé

Le syndicat a donc officiellement dénoncé ces accords en ce mois de juillet et exigé l'ouverture immédiate de négociations

l'ouverture immédiate de négociations avec le délégué syndical mandaté récemment (suite à la démission du précédent), afin de bâtir un dispositif rénové de gestion du temps de travail qui prévoit la prévention des risques, la sécurisation des parcours, garantisse notamment la transparence sur l'emploi.

Comportements à signaler :

Licenciements abusifs / pressions à la démission / harcèlement / discriminations / avertissements contestables / dégradation des conditions de travail / burn-out (épuisement professionnel) / intimidations / entraves au dialogue social / non-respect des instances représentatives du personnel / etc.

Comment témoigner ?

Vous pouvez faire parvenir votre témoignage et toute pièce utile en toute confidentialité, directement au syndicat, ou à notre avocat (coordonnées ci-dessous). Les témoignages recueillis pourront alimenter différentes démarches à venir, qu'elles soient collectives ou individuelles, afin de mettre fin à ces abus. Votre alerte sera protégée par le secret professionnel si vous vous contactez notre avocat.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou précision supplémentaire.

Maître Pierre Burucoa
avocat@burucoa.fr
39, rue Tourat - 33000 Bordeaux

